

SEANCE DU 18 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six et le lundi dix-huit mai, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 12/05/2026 se sont réunis à la mairie, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jérôme COTRET, Corinne BECQUET, Edith NAVION, Denis SALLÉ, Dominique VETEAU, Jean-Michel MORISOT, Michel DESMOLLES, Fabienne LENHOF, Didier BRUNET, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Sébastien ROLLAND, Lucas Ferrand.

Absente excusée : Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Thérèse CHMIELARSKI.

Secrétaire de séance : Corinne BECQUET.

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal de la séance du 13/04/2026 est lu et approuvé à l'unanimité.

Délibérations :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VOTE les subventions aux associations locales
Délibération 7-5-2026-NF-030
- ACCEPTE la décision modificative 01/2026
Délibération 7-1-2026-NF-031
- ACCEPTE l'adhésion de la commune de Rilly-sur-Vienne au syndicat intercommunal Cavités 37
Délibération 9-1-2026-NF-032

Informations et questions diverses

- Retour de la DGFIP concernant la liste des délégués à la CCID
- Délégués CCID TVI
- Rapport d'activité 2025 du SDIS 37
- Rapport d'activités 2025 du PNR
- Début de la consultation INAO appellation « crémant de Loire »
- M. COTRET propose au Conseil municipal d'organiser une visite de la commune. Une date sera fixée en fonction des disponibilités de chacun.
- M. COTRET prévoit une réunion de la commission « bâtiments et voirie » qui sera programmée après la visite de la commune.
- Mme VETEAU rend compte de la réunion de Cavités 37 et présente la liste des élus au bureau.
- Mme BECQUET prévient les conseillers de l'envoi d'un tableau d'organisation du 14 juillet et demande à chacun d'y indiquer ses disponibilités.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que la 2^{ème} tranche des travaux de renaturation des cours d'école débutera dès le début des vacances scolaires, le 06/07/2026. Comme en février, le parking de l'église servira de base de vie à l'entreprise ANVALIA. Il est précisé que des gravats devront être évacués. Pour sécuriser les mouvements des engins, il conviendra de réglementer la circulation.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h07.

Affiché le 28/05/2026 Transmis à la préfecture le 28/05/2026
